

## La pauvreté: au delà des chiffres...

par Christophe Bartholomé, Sociologue

### UNE APPROCHE MONÉTAIRE INSUFFISANTE

Chaque année, diverses études nous fournissent des statistiques concernant la pauvreté en Belgique, avec ces dernières années une « plus-value » sous forme de comparatif entre les taux de pauvreté des différents pays de l'Union Européenne. Pour l'année 2005, selon l'enquête européenne EU-SILC 2005 concernant les revenus et les conditions de vie, la pauvreté concernait 16% de la population européenne. Sur base de cette étude, le journal *Le Soir* (en ligne) titrait en date du 27 février 2007: « *Un belge sur sept est pauvre* ». Ce chiffre marque les esprits et interpelle au même titre qu'une phrase de l'article: « *Etre pauvre signifie devoir vivre avec moins de 822 euros par mois pour une personne isolée ou moins de 1.726 euros par mois pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants* ».

Nous sommes interpellé en premier lieu par le fait que la pauvreté renvoie ici à une simple question de revenu financier minimal. L'approche monétaire de la pauvreté était jusqu'à récemment la plus répandue dans les travaux statistiques concernant la pauvreté. Fort heureusement, elle est aujourd'hui contestée et souvent complétée par une approche subjective (qui prend en compte l'opinion de la personne sur sa propre situation financière et son bien-être) et par une approche des conditions de vie (qui repose sur l'identification de manques concernant certains biens matériels ou immatériels). L'enquête européenne citée ci-dessus aborde d'ailleurs les différentes approches et ne se contente pas de la seule approche monétaire. Mais pour autant,

il faut bien constater que les différents critères/paramètres des approches subjectives et des conditions de vie souffrent d'une difficulté à définir de manière indiscutable des indicateurs valides. Avec pour conséquence, une focalisation sur l'un des seuls indicateurs apparaissant objectif : le niveau de revenus. On en revient donc généralement à une définition monétaire de la pauvreté, se fondant sur une définition d'un seuil de pauvreté arbitraire!

### LA PAUVRETÉ: UNE CONSTRUCTION SOCIALE?

Nous voulons rappeler ici que la pauvreté n'est pas qu'une question de revenus et l'approche statistique, si elle reste utile, est insuffisante pour rendre compte de « l'expérience de la pauvreté » que vivent les personnes. Loin de nous l'idée de rejeter l'utilisation des statistiques mais elles doivent être remises en perspective. Ces statistiques ne peuvent être utiles que si elles sont accompagnées d'une réflexion en profondeur sur le sens de la pauvreté. La pauvreté n'est pas un état objectif, que l'on peut quantifier ou diagnostiquer sur base d'une série de paramètres ou de variables. La pauvreté est pour partie construite socialement par la société dans laquelle nous vivons. Car être pauvre signifie aussi être désigné comme pauvre.

Ce qui permet cette désignation, ce qui distingue généralement ces personnes pauvres du reste des membres de la société, c'est leur dépendance à l'égard de la collectivité, en d'autres termes, leur relation d'assistance et de dépendance. Les pauvres assistés seront toujours désignés publiquement et définis socialement par cette relation de dépendance .



Comme le soulignait déjà Simmel<sup>2</sup>, ce qu'il y a de plus terrible dans la pauvreté, c'est d'être pauvre et de ne pouvoir être défini autrement par la société. A partir du moment où la personne est prise en charge par la société, elle se voit irrémédiablement assigner ce statut social particulier d'assisté. La personne qualifiée de pauvre est dévalorisée, se voit imposer une image négative, fortement stigmatisante, qu'elle finit par intérioriser. La pauvreté constitue une sorte de « statut social », faisant en sorte que la personne soit définie avant tout par sa pauvreté. Les personnes concernés par une forme d'assistance publique subissent de plein fouet cette assignation à un statut négatif (alors que le commerçant pauvre ne sera pas défini nécessairement comme pauvre mais comme un commerçant ayant des difficultés financières).

Pour comprendre ce que signifie « être pauvre », il est donc nécessaire d'étudier à la fois les représentations sociales de la pauvreté et les expériences vécues de l'épreuve de la pauvreté pour ces personnes. Car les deux dimensions sont intimement liées. A titre d'exemple, dans une société où la pauvreté et la relation d'assistance sont considérées comme le résultat d'une paresse, d'un manque de volonté ou de courage des personnes concernées, la stigmatisation et la dévalorisation de ces personnes n'en seront que plus grandes. Or, ce que l'on constate aujourd'hui, c'est un retour de plus en plus prononcé de cette vision de la relation d'assistance; en témoignent l'instauration de principes de conditionnalité de l'aide et de relations de défiance envers les allocataires d'aides (c'est notamment le cas pour les chômeurs de longue durée et leur accompagnement social). Une société véhiculant une représentation très négative de la pauvreté a un impact considérable au niveau de l'expérience des personnes. Ces dernières seront

contraintes de vivre leur situation dans un isolement plus prononcé, évitant les contacts sociaux, subissant une humiliation plus forte, cherchant à dissimuler leur statut<sup>3</sup>.

## LA PAUVRETÉ DISQUALIFIANTE

Dans un des ouvrages de référence sur la question de la pauvreté, Serge Paugam distingue trois facteurs permettant d'expliquer les variations des représentations sociales de la pauvreté et des expériences vécues par les personnes:

- le degré de développement économique et du marché de l'emploi;
- la forme et l'intensité des liens sociaux<sup>4</sup>;
- la nature du système de protection sociale et d'action sociale.

Sur base de ces trois facteurs, Paugam met en évidence une forme de pauvreté<sup>5</sup> caractéristique de la population pauvre des pays d'Europe occidentale (la Belgique, mais aussi d'autres pays européens comme la France, l'Allemagne, l'Espagne, etc.): *la pauvreté disqualifiante*. Les mécanismes de construction de cette pauvreté sont connus et sont souvent les mêmes. Les personnes subissent un phénomène de refoulement du monde du travail et du marché de l'emploi, devenant de plus en plus dépendantes des institutions d'action sociale, tout en connaissant de plus en plus de difficultés. Elles ne se retrouvent pas dans un état de misère figé/stabilisé, mais au contraire dans un processus impliquant des variations soudaines dans l'organisation de leur vie quotidienne (une approche sur plusieurs années des personnes montre que la situation de pauvreté n'est pas stable). Au rapport difficile à l'emploi, viennent souvent se greffer plusieurs handicaps : faiblesse du revenu, conditions de logement précaires, problèmes



de santé, fragilité de la sociabilité familiale, etc. La représentation de la pauvreté disqualifiante est celle de la chute<sup>6</sup>, c'est-à-dire celle du « déclassé », ayant perdu son statut social, confronté à des difficultés qu'il ne connaissait pas auparavant. A la disqualification professionnelle s'ajoute une disqualification sociale, faite d'une série de petites ou de grandes humiliations quotidiennes (exclusions bancaires, difficultés d'accès au logement, etc.).

L'une des particularités de la pauvreté disqualifiante concerne le couplage quasi systématique s'effectuant entre la pauvreté monétaire (et surtout l'absence d'emploi) et l'isolement social. Or, la forme et l'intensité des liens sociaux constituent un facteur déterminant dans l'expérience de la pauvreté, les personnes tirent en effet de ces liens une protection et une reconnaissance nécessaires à leur existence sociale. Pour ces personnes, on constate une tendance générale à l'affaiblissement des liens avec la famille, avec les proches et les amis mais aussi avec les institutions et les associations. Cette combinaison entre pauvreté et rupture du lien social peut apparaître évidente/inévitable mais il n'en est rien. En effet, ce couplage est particulièrement marqué en France et en Allemagne mais il est d'un niveau intermédiaire en Belgique et aux Pays-Bas et surtout, il est très faible au Danemark<sup>7</sup>.

Les personnes sans emploi issues de catégories sociales modestes éprouvent un sentiment profond d'humiliation qui s'explique notamment par un attachement très fort au travail. Le travail reste primordial dans la construction identitaire des personnes issues notamment des classes ouvrières. Le travail est pour elles le mode principal d'expression de soi autant qu'un lieu de sociabilité particulièrement investi. L'activité profession-

nelle assure une sécurité matérielle et financière, mais aussi des relations sociales, une organisation du temps et de l'espace. La perte du travail et d'un emploi rémunéré (les personnes des catégories sociales modestes se réfèrent généralement à un emploi salarié, à durée indéterminée) provoque un sentiment d'humiliation, de désarroi, de repli sur soi et de ressentiment. Les personnes vivent souvent dans la crainte du regard extérieur, tous leurs comportements leur apparaissant révélateurs de leur situation difficile. Dès lors, pour eux, les contacts avec l'extérieur sont particulièrement pénibles, ce qui conduit généralement à un repli sur soi. De même, la fréquentation des services d'action sociale est éprouvante et dégradante, les personnes pauvres limitent dès lors très souvent les contacts, rechignent à demander une intervention ou à bénéficier d'une aide sociale<sup>8</sup>.

## POUR UNE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Si l'on veut mener à bien une politique de lutte contre la pauvreté, il est donc essentiel de prendre en compte ces différents aspects. Premièrement, il faut à tout prix lutter contre les démarches et les projets stigmatisants pour ces personnes. Au contraire, il s'agit de contribuer à faire changer le regard porté sur ces personnes mais aussi à les aider à se définir comme des membres à part entière de la société. Dans cette perspective, le travail d'associations telles qu'ATD Quart-Monde est primordial. Il s'agit notamment d'aider ces personnes à se reconstruire une image positive d'elles-mêmes à travers des actions diverses leur permettant de développer et de faire la démonstration de leurs capacités et de leurs talents, de valoriser leur rôle de parents, etc. Deuxièmement, il est nécessaire de fournir à ces personnes un accès à un travail rémunéré valorisant. Il est cer-



tain que cet objectif n'est pas évident à atteindre dans le contexte économique actuel. C'est pour cette raison que les dispositifs de réinsertion socio-professionnelle prennent tout leur sens car ils donnent l'occasion aux personnes de retrouver une identité positive: l'appartenance à un groupe de pairs (autant le groupe de stagiaires auquel on appartient que le groupe professionnel auquel on souhaite appartenir), une activité valorisante, un statut social positif. Troisièmement, il est essentiel de rappeler que la pauvreté n'est pas un état de nature mais qu'elle est construite socialement. En d'autres termes, la société les désigne souvent, et ce encore aujourd'hui, comme des inutiles au monde, comme des surnuméraires. Or, ces personnes ne sont pas d'une nature différente, ils sont des hommes et des femmes ayant subi de plein fouet des risques sociaux mal maîtrisés au premier rang desquels viennent la rupture du lien à l'emploi<sup>9</sup> et du lien social. La pauvreté n'est donc pas une question individuelle (il n'est nullement question d'une paresse potentielle des personnes), mais collective et mettant en cause la responsabilité de la société. La crise de la société salariale<sup>10</sup> prive aujourd'hui de nombreuses personnes d'un accès à un emploi stable rémunéré et valorisant.

Cette précision est importante et nous permet de lever une ambiguïté dans notre propos. Etre pauvre, ce n'est pas simplement subir un processus de désignation négatif, ce n'est pas simplement faire l'expérience d'une stigmatisation de la part de la société. Croire cela, reviendrait à dire que la pauvreté n'est qu'une question de regard ou de vision de la personne. Soutenir de tels propos serait intolérable et ce serait ignorer les difficultés et les souffrances réelles que connaissent les personnes en situation de pauvreté. Cette approche de la pauvreté par l'assignation d'un

statut social est insuffisante en regard des situations concrètes de la misère non déclarée, de ces personnes en difficultés inconnues des services sociaux, de populations qui souffrent en silence. Etre pauvre en Belgique, c'est souvent se voir assigner un statut social négatif, mais c'est aussi éprouver des difficultés d'accès à de nombreux droits: droit au travail, au logement, aux loisirs, à un crédit, à des activités sociales, etc.

Les formes de pauvreté ne sont pas les mêmes en fonction de la société dans laquelle on se trouve. On peut ainsi constater des différences entre pays de l'Union Européenne mais aussi entre différentes époques<sup>11</sup>. La pauvreté disqualifiante aura fortement marqué notre pays lors des vingt dernières années. Aujourd'hui, une forme de pauvreté revient en force, celle de populations qui travaillent et qui éprouvent pour autant les pires difficultés à subvenir à leurs besoins (on parle aujourd'hui de *working poors*). Cette forme de pauvreté s'est fortement développée aux Etats-unis et au Royaume-Uni sur ces quinze dernières années et menace aujourd'hui de nombreuses populations sur le continent européen. Le mécanisme est simple : les populations privées d'emploi exercent une pression très forte sur les populations actives. Celles-ci, par crainte du chômage, en viennent à modérer leurs prétentions financières et à accepter des conditions de travail précaires. Ce mécanisme fut déjà décrit avec précision en 1836 par Karl Marx<sup>12</sup>. En d'autres termes, l'émergence des *working poors* signale un retour en arrière que l'on croyait impossible depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Nous reviendrons sur les mécanismes et les questions que pose cette forme de pauvreté dans une deuxième partie.



## NOTES

<sup>1</sup> Le montant de 822 euros défini comme le seuil de pauvreté est un critère arbitraire, comme en atteste son mode de calcul: il correspond à 60% du revenu médian de la population totale étudiée.

<sup>2</sup> SIMMEL G., *Les pauvres*, Paris, PUF, 1998.

<sup>3</sup> Comme le montre Paugam, cette expérience de la pauvreté était caractéristique des personnes en situation de pauvreté en Allemagne dans les années 80-90. Le pays se considérant comme riche et prospère, la pauvreté ne pouvait être appréhendée que comme la conséquence d'une inadaptation de la personne. Ainsi, avant la réunification du pays, le débat sur la pauvreté et l'exclusion était quasiment inexistant en Allemagne.

<sup>4</sup> Les enquêtes en Belgique ou en France auprès des populations pauvres montrent un affaiblissement très marqué des liens sociaux. Pour autant, ce phénomène n'apparaît pas de la même manière dans d'autres pays ou régions (Portugal, Danemark, etc.) où l'on constate parfois même un phénomène contraire.

<sup>5</sup> PAUGAM S., *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 2005.

<sup>6</sup> PAUGAM S., *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1997.

<sup>7</sup> Là sont sans doute les questions sur lesquelles il nous faut travailler aujourd'hui: Pourquoi les situations de pauvreté rencontrées

par les personnes sont plus courtes au Danemark? Pourquoi les chômeurs danois ont une sociabilité comparable aux travailleurs réguliers danois? Pourquoi la rupture du lien à l'emploi ne s'accompagne pas d'un repli sur soi aussi systématique que dans d'autres pays d'Europe? Sur ce point, cfr Paugam S., *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Op. Cit.

<sup>8</sup> On constate pour autant une évolution dans le rapport aux institutions d'action sociale avec le temps et avec le développement d'un sentiment de résignation des personnes. La gêne s'efface progressivement, les contacts se font plus réguliers, une personnalisation des contacts se fait souvent avec les travailleurs sociaux. Certains deviennent ainsi des usagers réguliers, donnant parfois l'impression aux professionnels de l'action sociale d'avoir à faire avec des experts des services sociaux, en sachant autant qu'eux sur les conditions d'octroi d'aide, les différents dispositifs existants, etc.

<sup>9</sup> Rappelons que le chômage est un risque socialement partagé au même titre que les indisponibilités pour accidents de travail.

<sup>1</sup> CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

<sup>1</sup> PAUGAM S., *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 2005.

<sup>1</sup> MARX K., *Le Capital. Critique de l'économie politique*, livre I, septième section, Paris, PUF, 1836.